

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

| | |
|---|---|
| Title - Sujet CCVE CAMERA SYSTEM 3 PORTS | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation 47005-137342/A | Date 2012-09-18 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 1000307342 | |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-334-61210 | |
| File No. - N° de dossier hn334.47005-137342 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-11-01 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: McLaughlin, Michael | Buyer Id - Id de l'acheteur hn334 |
| Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3622 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée See Herein | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Résumé
3. Les comptes rendus

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - Demande de soumissions
4. Lois applicables
5. Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de
6. Conférence des soumissionnaires

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation d'offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Code de conduite - Certifications requises préalables à l'attribution du contrat
2. Attestations préalables à l'attribution du contrat et attestations exigées avec la soumission

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT

1. Énoncé des travaux
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Exigence de sécurité
4. Durée du contrat
5. Autorités
6. Paiement
7. Instructions pour la facturation
8. Certifications
9. Lois applicables
10. De priorité des documents

Solicitation No. - N° de l'invitation

47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000307342

File No. - N° du dossier

hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 11. L'équipement électrotechnique
- 12. Assurance
- 13. Divulgateion de renseignements

Liste des annexes

L'annexe «A» Énoncé des travaux
Annexe «B» Base de paiement

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande de soumissions et documents marché est divisé en sept (7) parties plus les annexes, comme suit:

Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;

Instructions Partie Enchérisseur 2: renferme les instructions, les clauses et conditions applicables à la demande de soumissions et précise que le soumissionnaire accepte d'être lié par les clauses et conditions énoncées dans toutes les parties de la demande de soumissions;

Partie 3 Instructions pour la préparation des soumissions: donne aux soumissionnaires des instructions sur la façon de préparer leur soumission;

Procédures d'évaluation 4 Partie et méthode de sélection: décrit comment l'évaluation sera menée, les critères d'évaluation qui doivent être abordés dans l'offre, le cas échéant, et la méthode de sélection;

Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;

Partie 6 de sécurité, exigences financières et autres: comprend des exigences spécifiques qui doivent être abordés par les soumissionnaires;

Partie 7 Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent.

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, la base de paiement et la Liste de vérification des exigences.

2. Résumé

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est en train de reconstruire le Lyleton, Coulter et Goodland, les ports d'entrée du Manitoba. La couverture de l'ensemble des installations est nécessaire, y compris le renforcement du voyageur, bâtiment tertiaire, voies d'inspection primaire, aire d'inspection secondaire, et autres espaces extérieurs autour du site. Afin d'améliorer la santé et la sécurité des employés, un système de surveillance audio-vidéo seront achetés et installés dans tous ces domaines opérationnels.

Le travail consiste à fournir et à installer un complet et pleinement opérationnel, audio haute qualité Video Monitoring System (SMA), qui comprend les caméras, logiciels de contrôle vidéo, câblage et un serveur de stockage dans chacun des ports d'entrée respectifs (Lyleton, Coulter et Goodlands , Mo) en Janvier 1, 2013.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

2.1 Exigences de livraison

La livraison est prié de se terminer le ou avant le 1er Janvier 2012.

2.1.1 Livraison offerte

Bien que la prestation est demandée comme indiqué ci-dessus, la meilleure livraison qui peut être offerte est:

Lyleton, MB Port d'entrée: _____

Coulter, MB Port d'entrée: _____

Goodlands, MB Port d'entrée: _____

2.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable:

Renseignements généraux

Nom: _____

No de téléphone _____

No de télécopieur: _____

Adresse e-mail: _____

Livraison de suivi

Nom: _____

No de téléphone _____

No de télécopieur: _____

Adresse e-mail: _____

2.3 Temps de réponse de service

Il peut être nécessaire pour les réparations sous garantie doivent être effectuées sur le site. Il vous est demandé de fournir des temps de réponse et l'emplacement de bureau le plus proche / dépôt à disposition de personnel pour ce travail. Temps de réponse ne peut excéder quarante-huit (48) heures. La personne de contact est la suivante:

Temps de réponse: _____
 Nom: _____
 Numéro de téléphone: _____
 No de télécopieur: _____
 E-mail / Adresse Internet: _____

2.4 Services d'urgence / réparations

Si la demande de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'entrepreneur sera tenu de fournir un service d'urgence sur site / les réparations non couvertes par la provision pour garantie des Conditions générales 2030 au cours de la période du contrat. L'équipe d'urgence sera mis en paiement sont indiquées ici. Le temps de réponse ne peut excéder quatre 4 heures. La personne de contact est la suivante:

Nom: _____
 Numéro de téléphone: _____
 No de télécopieur: _____
 E-mail / Adresse Internet: _____

3. Les comptes rendus

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de l'appel d'offres. Soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la notification que leur soumission n'a pas été retenue. Le rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Il est rappelé que cette sollicitation exige le respect et la réalisation des exigences attachées comme une partie annexe et formant de ce document.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et conditions du contrat qui en résulte.

Les 2003 (2010-01-11) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par référence dans le cadre et la forme de la demande de soumissions.

Le paragraphe 4.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: quatre vingt dix (90) jours

L'article 8 de 2003, Instructions uniformisées - biens ou services, est modifié comme suit:

Insérer: la demande du Canada, le soumissionnaire doit envoyer une confirmation écrite de l'offre dans les cinq (5) jours ouvrables.

L'article 12 de l'année 2003, Instructions uniformisées - biens ou services, est modifié comme suit:

Supprimer le paragraphe 1. (A) et (b).

Insert: 1. Le Canada peut rejeter une soumission dans l'une des circonstances suivantes est présente:

(A) le soumissionnaire est assujéti à une mesure corrective du rendement de, conformément à la Politique rendement des fournisseurs Mesure corrective, ce qui rend le soumissionnaire inadmissible à soumissionner pour le besoin;

(B) un employé ou sous-traitant dans le cadre de l'offre, est assujéti à une mesure corrective du rendement de, conformément à la Politique rendement des fournisseurs Mesure corrective, ce qui rendrait l'employé ou un sous-traitant inadmissible à soumissionner pour le besoin ou à la partie de l'obligation de l'employé ou sous-traitant doit exécuter;

1.1 Clauses du guide des CCUA

Date de CCUA Section de référence

Condition du matériel B1000T 30/11/2007

2. Présentation des offres

Les soumissions doivent être présentées uniquement à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) Unité de réception par la date, l'heure et l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par courrier électronique à TPSGC ne seront pas acceptées.

2.1 Documentation technique

Technique / littérature description doit être soumis dans le cadre du dossier de soumission avant la date de clôture des soumissions. Le non-respect rendra votre non soumission recevable.

3. Demandes de renseignements - Demande de soumissions

Toutes les demandes doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date de clôture des soumissions. Demandes de renseignements reçues après ce délai ne peut être répondu.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte la question. Des précautions doivent être prises par les soumissionnaires pour chaque question de manière suffisamment détaillée pour permettre au Canada de fournir une réponse précise. Demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» à chaque rubrique pertinente. Articles mention «exclusif» sera traité comme tel, sauf lorsque le Canada détermine que l'enquête n'est pas de nature exclusive. Le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, de sorte que le caractère exclusif de la question est éliminé, et l'enquête peut être répondu avec copie à tous les soumissionnaires. Demandes de renseignements n'a pas été présentée sous une forme qui peut être distribué à tous les soumissionnaires ne peuvent pas être répondu par le Canada.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent (s) doit être interprété et régi les relations entre les parties seront déterminées par les lois en vigueur en Ontario.

Les soumissionnaires peuvent, à leur discrétion, indiquer les lois applicables d'une province ou un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les lois applicables indiquées sont acceptables pour les soumissionnaires.

5. Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de

Les soumissionnaires qui estiment que les devis ou l'énoncé des travaux figurant dans la demande de soumissions peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, les soumissionnaires sont invités à faire des suggestions par écrit à l'autorité contractante désignée dans la demande de soumissions. Soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées, ainsi que la raison de la suggestion. Suggestions, qui ne restreignent pas le niveau de concurrence ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier seront prises en considération à condition qu'ils soient soumis à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours avant la date de clôture des soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les suggestions.

6. Visite obligatoire des lieux

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant du Soumissionnaire, visiter le chantier (s) pour être éligibles à l'attribution d'un contrat (s). Les soumissionnaires peuvent choisir de ne participer à des visites sur place pour les emplacements dans lesquels ils ont l'intention de soumettre une offre. Il n'est pas nécessaire pour le soumissionnaire d'assister à tous les trois (3) visites sur place pour être considéré comme conforme. Les soumissions ne sera considérée que pour les sites où le soumissionnaire ou par un représentant du soumissionnaire a participé à la visite des lieux obligatoire.

Des dispositions ont été prises pour visites obligatoires qui aura lieu le:

Date Heure Lieu

18 octobre 2012 11:00 Lyleton, MB port d'entrée

18 octobre 2012 13:00 Coulter, MB port d'entrée

18 octobre 2012 03:00 pm Goodlands, MB Port d'entrée

Les soumissionnaires sont invités à communiquer avec l'autorité contractante (Michael McLaughlin, par e-mail: michael.mclaughlin @ pwgsc.gc.ca ou par téléphone (819) 956-3622 au plus tard deux (2) jours avant la visite prévue pour confirmer leur présence et fournir les noms de la personne (s) qui seront présents. Il incombe aux soumissionnaires pour arriver à la visite du

Solicitation No. - N° de l'invitation

47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn33447005-137342

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1000307342

site en temps opportun. soumissionnaires qui arrivent en retard ne peuvent pas être autorisés à assister à la visite du site. soumissionnaires qui ne fréquentent pas ou envoyer un représentant ne sera pas donné un rendez-vous alternatif et leur soumission sera rejetée pour non-conformité.

Les soumissionnaires seront tenus de signer un formulaire de participation prévu à chaque emplacement de visite comme une preuve de fréquentation et devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont participé à la visite du site.

Les soumissionnaires doivent soumettre par écrit à l'autorité contractante, une liste de questions qu'ils souhaitent table et la langue qu'ils aimeraient poser des questions et réponses, au plus tard un jour civil (3) avant la visite du site prévu.

Toutes les précisions ou des modifications à la demande de soumissions résultant de la visite des lieux sera inclus comme un amendement à la demande de soumissions

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation d'offres

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit:

Section I: Soumission technique (3 copies papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Les prix ne doit pas être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous dans la préparation de leur offre:

(A) d'utiliser 8,5 x 11 po (216 mm x 279 mm);

(B) utiliser un système de numérotation correspondant à la demande de soumissions.

(C) inclure les attestations dans une section distincte de la soumission.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. La proposition technique doit répondre à tous les aspects de l'exigence technique, comme indiqué dans les 1.1 Exigences obligatoires et à l'annexe «A» Énoncé des travaux. Le soumissionnaire doit indiquer clairement sur un point par point comment le proposal répond à chaque besoin et lorsque cela est spécifiquement dans la soumission à l'exigence est adressée. Le non-respect de tous les aspects des exigences obligatoires et technique sera jugée non conforme et aucune autre considération sera donnée

Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire leur approche de façon complète, concise et claire pour effectuer le travail.

L'offre technique doit traiter clairement et suffisamment approfondie des points qui sont soumis à des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il suffit de répéter l'affirmation contenue dans la demande de soumissions ne suffit pas. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires et les sujets présents dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les doubles emplois, les soumissionnaires peuvent se référer aux différentes sections de leur soumission en indiquant le nombre précis paragraphe et de la page où le sujet visé a déjà été abordée.

Prix - Demandes de soumissions Multi-Point - plusieurs ports d'entrée

Les soumissionnaires ne doivent pas proposer un prix pour chaque point d'entrée dans la demande de soumissions pour être évalués et considérés pour l'attribution d'un contrat. Les soumissionnaires peuvent retirer un ou plusieurs endroits après la date de clôture mais avant l'attribution du contrat en avisant par écrit l'autorité contractante.

Section II: Soumission financière

1.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en utilisant l'annexe B - Fiche des prix - en conformité avec la base suivante de prix:

1.2 Base de prix

Tous les prix doivent être des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, Delivery Duty Paid (Goodlands, Lyleton et Coulter MB). Biens et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus, s'il ya lieu. Les frais de transport à destination et tous les droits de douane et taxes applicables sont incluses accise.

1.2.1 Conception et tout matériel connexe

Le soumissionnaire doit soumettre un prix unitaire ferme pour (SMAV) le système vidéo de gestion avancée de la conception et de l'équipement connexe pour chacun des ports d'entrée (Goodlands, Lyleton et Coulter MB) conformément à l'annexe «A».

1.2.2 Installation et coûts des essais

1. Le soumissionnaire doit soumettre un prix unitaire ferme. Les prix doivent inclure tous les coûts, à l'exclusion de voyage et de séjour, liés à l'installation et l'essai de l'équipement.

2. Installation et essais des équipements d'urgence, y compris pour l'installation, les réparations, les retards et les modifications de conception:

À l'appui de beaucoup le prix coté pour une installation d'urgence et les essais, les réparations, les retards et les changements de conception, le soumissionnaire doit proposer un taux horaire ferme pendant les heures normales de travail et un taux horaire ferme en dehors des heures normales de travail pour chaque catégorie de main-d'œuvre nécessaire. Les taux seront en vigueur pendant toute la durée de tout contrat subséquent. Heures normales de travail sont du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 avec exception des jours fériés.

1.2.3 Frais de voyage et de séjour liés à l'installation de l'équipement

Le soumissionnaire doit indiquer s'il ya des frais de voyage et de séjour liés à l'installation et l'essai de l'équipement (hors formation). Le cas échéant, le soumissionnaire doit proposer des prix de lot fermes, le nombre estimé de personnes et le nombre estimé de jours (hors formation).

1.2.4 Formation et connexes frais de voyage et de séjour

Le soumissionnaire doit soumettre un prix de lot ferme pour tous tenus sur place des sessions de formation, y compris tout voyage associé et les frais de subsistance.

1.2.5 Documentation

Le soumissionnaire doit soumettre un prix unitaire ferme pour ce qui suit:

Manuels d'utilisation et d'entretien et autres documents requis techniques détaillées dans l'énoncé des travaux.

1.3 Fluctuation du taux de change

Cette exigence ne prévoit pas de protection contre les fluctuations du taux. Toute demande de protection contre les fluctuations taux ne sera pas considérée et la soumission sera jugée non recevable.

Section III: Certifications

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

(A) Les soumissions seront évaluées en conformité avec l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

(B) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Déclaration obligatoire des exigences techniques

Les critères obligatoires: Les offres seront évaluées sur un «conforme / non conforme" base. Les propositions doivent clairement démontrer la conformité avec tous les aspects des exigences obligatoires en fournissant une description claire de l'endroit où dans leur offre s'ils répondent aux exigences obligatoires. Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires seront jugées irrecevables et rejetées d'emblée.

Tableau récapitulatif

Table

Tableau 2 Un Axis P3344-V, Panasonic NW-502S ou équivalent

Tableau 3 L'un des axes P1344 + Theia varifocale Ultra Wide Lens + Axis Caisson intérieur plafond fixe, Panasonic WV-SP306 + + 2.8 à 12 PLZMP Panasonic PME8A ou équivalent.

Tableau 4 Un AXIS Q6034-E, Panasonic WV-SW395 ou l'équivalent.

Tableau 5 L'un des axes P3346-VE ou équivalent.

Tableau 6 L'un des axes P3346-VE ou équivalent.

Tableau 7 L'un des axes P1346-E + Theia varifocale Ultra Wide Lens, AXIS P1347-E ou équivalent

Tableau 8 Un des Genetec Security Center ou équivalent. La version doit être spécifié dans l'offre et la licence doit être conservé par l'ASFC.

Tous les appareils photo

Les spécifications de la lentille et la résolution pour les caméras listées dans ce document n'ont qu'une valeur indicative. Le type exact de la lentille, et la résolution requises dépendra de l'application spécifique.

Solicitation No. - N° de l'invitation
47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.
1000307342

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000307342

File No. - N° du dossier
hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Tableau 1: Exigences générales de la caméra pour toutes les caméras

| | Compliant / Non-compliant | Bid location |
|--|--------------------------------------|---------------------|
| 1.Open Architecture - Camera must provide an application programming interface (API) for system integration:1.1. Direct access to video stream using a URL.1.2. Software development kit (SDK) to control, and change camera settings remotely. It must be possible to change all of the following settings remotely: Resolution, Video Compression, Network settings, Frame rate. | | |
| 2.Video - Camera must support the following video settings:2.1. Multiple compression formats, not limited to, but supporting MJPEG and H.264.2.2. Frame rate must be controllable for each stream, and camera must support at least dual stream video and support simultaneous streaming of different formats. | | |
| 3.Power - Camera must be Power over Ethernet compatible. Camera may have additional power sources (i.e. High POE) for cooling or heating units. | | |
| 4.Conduit - All exposed cabling must be contained within conduit. | | |
| 5.Cabling - Must meet all applicable fire and building codes. Includes the use of plenum rated cabling where required by code. | | |
| 6.Warranty - All cameras must carry one year (minimum) manufacturers warranty covering parts and labour. Installing contractor is primary warranty contact for CBSA. | | |
| 7.Testing - All cameras must be thoroughly tested prior to installation. | | |
| 8.Exposure Settings - Must be configurable for different lighting conditions such as shutter speed, and exposure. | | |
| 9.Enclosure - Cameras must be contained in housing and securely mounted. | | |
| 10.Specification sheets - Detailed specification sheets must be provided to contracting authority | | |

| | | |
|---|--|--|
| with bid/proposal, and also provided upon installation of system to end-user. | | |
| 11.Disabled Audio - All cameras which are audio capable must have audio capability disabled from the camera or video management software. | | |

Table 2: Exigences pour caméra intérieure fixe

| | Compliant / Non-compliant | Bid Location |
|--|---------------------------|--------------|
| 1.Resolution - Camera must have at least a 1280 X 720 image resolution. | | |
| 2.Zoom - The camera must support at least 2X optical zoom. | | |
| 3.Focus - Must have powered focus such as auto focus or auto back focus. | | |
| 4.Field of View - Must provide at least a 50 degree horizontal field of view. | | |
| 5.Frames Per Second (FPS) - Camera must support at least 12 frames per second at the minimum resolution specified above. | | |
| 6.Audio - Camera must have at least one audio input port that so that a microphone may be connected to the camera. Must support full duplex or half duplex audio. | | |
| 7.Night Capability - The camera must be a true Day/Night camera with a mechanical IR cut filter. | | |
| 8.Enclosure - Camera must be contained in housing and securely mounted. Dome cameras are preferred. Cameras which are not dome cameras, require additional enclosures. | | |

Tableau 3: Exigences pour les appareils fixes en plein air

| | Compliant / Non-compliant | Bid Location |
|--|---------------------------|--------------|
| 1.Resolution - Camera must have at least a 1280 X 720 image resolution. | | |
| 2.Zoom - The camera must support at least 2X optical zoom. | | |
| 3.Focus - Must have powered focus such as auto focus or auto back focus. | | |
| 4.Frames Per Second (FPS) - Camera must support at | | |

Solicitation No. - N° de l'invitation
47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.
hn33447005-137342

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000307342

File No. - N° du dossier
hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

| | | |
|--|--|--|
| least 12 frames per second at the minimum resolution specified above. | | |
| 5.Night Capability - The camera must be a true Day/Night camera with a mechanical IR cut filter. | | |
| 6.Enclosure - Cameras located in detention cells must be housed in heavy duty, vandal resistant and tamper proof enclosures that mount flush to the wall and ceiling. Enclosures cannot provide a hanging point. | | |

Appareil photo + objectif + Spécifications boîtier de réunion tels que: (1) Axis P1344 + Theia varifocale Ultra Wide Lens + Axis Caisson intérieur plafond fixe 24888 ou (2) Panasonic WV-SP306 + PLZMP2.8-12 + Panasonic PME8A/11A ou similaire peut être utilisées.

Tableau 4: PTZ caméra extérieure

| | Compliant/Non-compliant | Bid Location |
|---|-------------------------|--------------|
| 1.PTZ - Camera must be a Pan-Tilt-Zoom (PTZ) camera. This means that the camera can be made to move left and right, move up and down and zoom in and out. | | |
| 2.Resolution - Camera must have at least a 1280 X 720 image resolution. | | |
| 3.Night capability - The camera must be a Day/Night camera. | | |
| 4.Zoom - Camera must support at least 15X optical zoom. | | |
| 5.Field of View - Must provide at least a 50 degree horizontal field of view. | | |
| 6.Range of Motion - Must have a mechanical pan range of at least 350 degrees. Must have a mechanical tilt range of 90 degrees. | | |

Caméras Axis Q6034 comme-E ou Panasonic WV-SW395 (avec 24 V AC) ou similaire peut être utilisée.

Tableau 5 :: caméra fixe extérieure

| Criteria | Compliant/Non-compliant | Bid Location |
|--|-------------------------|--------------|
| 1.Resolution - Camera must have at least a 1920 X 1080 image resolution. | | |
| 2.Night capability - The camera must be a true Day/Night camera with a mechanical IR cut filter. | | |
| 3.Field of View - Must provide at least a 50 degree horizontal field of view. | | |

| | | |
|--|--|--|
| 4.Focus - Camera must have powered focus such as auto focus or auto back focus. | | |
| 5.Zoom - The camera must support at least 2X optical zoom. | | |
| 6.Frames Per Second (FPS) - Camera must support at least 12 frames per second at the minimum resolution specified above. | | |
| 7.Environment - Camera assembly must be waterproof and have an operating temperature range of -40 to +40 C. A custom enclosure may be provided so that a camera can operate within this temperature range but should be expressly noted. Rated IP65 or better. | | |
| 8.Enclosure - Camera must be contained in housing and securely mounted. Cameras which are not dome cameras require additional enclosures. | | |
| 9.Maximum camera assembly -For cameras 2,3,7 the total height of the camera (including camera, lens, and environmental enclosure) must have a height of less than 12" from the ceiling. It is preferred if the camera assembly length is less than 11". | | |

Caméra Axis P3346 comme-VE ou similaire peut être utilisée.

Tableau 6: PIL caméra Small Form Factor

| | Compliant/Non-compliant | Location in Bid |
|---|-------------------------|-----------------|
| 1. Field of View – The lens used must provide a horizontal field of view of at least 84 degrees. | | |
| 2. Resolution – Camera must have at least a 1920 X 1080 image resolution. | | |
| 3. Audio – Camera must have at least one audio input port so that a microphone may be connected to the camera to receive audio. | | |
| 4. Environment – Camera assembly must be waterproof and have an operating temperature range of -40 to +40 C. Rated IP65 or better. | | |
| 5. Maximum camera assembly – (camera, lens, environmental enclosure) length of less than 5" (along lens axis). | | |
| 6. Night capability – The camera must be a true Day/Night camera with a mechanical IR cut filter. | | |
| 7. Frames Per Second (FPS) – Camera must support at least 12 frames per second at the minimum resolution specified above | | |
| 8. Focus – Camera must have powered focus such as auto focus or auto back focus. | | |
| 9. Enclosure – Camera must be contained in housing and securely | | |

Solicitation No. - N° de l'invitation
47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.
47005-137342/A

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000307342

File No. - N° du dossier
hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

| | | |
|--|--|--|
| mounted. Cameras which are not dome cameras require additional enclosures. | | |
|--|--|--|

Caméra Axis P3346 comme-VE ou similaire peut être utilisée.

Tableau 7: Exigences pour les appareils fixes en plein air (Grand angle)

| Criteria | Compliant/Non-compliant | Location in Bid |
|--|-------------------------|-----------------|
| 1. Resolution – Camera must have at least a 1920 X 1080 image resolution. | | |
| 2. Night capability – The camera must be a true Day/Night camera with a mechanical IR cut filter. | | |
| 3. Focus – Camera must have powered focus such as auto focus or auto back focus. | | |
| 4. Field of View – Must provide at least 85 degree horizontal field of view. | | |
| 5. Frames Per Second (FPS) – Camera must support at least 12 frames per second at the minimum resolution specified above. | | |
| 6. Environment – Camera assembly must be waterproof and have an operating temperature range of -40 to +40 C. A custom enclosure may be provided so that a camera can operate within this temperature range but should be expressly noted. Rated IP65 or better. | | |
| 7. Enclosure – Camera must be contained in housing and securely mounted. Cameras which are not dome cameras require additional enclosures. | | |
| 8. Maximum camera assembly – For cameras 4, 8 the total height of the camera (including camera, lens, and environmental enclosure) must have a height of less than 12” from the ceiling. It is preferred if the camera assembly length is less than 11”. | MUST | |

Caméras Axis P1346 tels que E-Theia varifocale Ultra Objectif grand ou Axis P1347-E ou similaire peut être utilisée.

Tableau 8: Logiciel système de gestion vidéo

Tous les appareils fournis doivent être soutenus par le système de gestion de la vidéo sélectionnée.

| Criteria | Compliant/Non-compliant | Location in Bid |
|-----------------------|-------------------------|-----------------|
| Software Requirements | | |

The software used to control and manage the cameras must offer a client-server model. The server application is in a remote location and provides camera control (live viewing, PTZ controls) and video archiving functions. The client application connects to the server to access: live video from cameras, and archived videos. The individual requirements for the server and client applications are outlined below.

All of the following requirements are mandatory.

I. Open standards

1. The product supports "Open Standards" architecture to interoperate with a variety of cameras, encoder, and IT infrastructure.
 - 1.1. Software Development Kits (SDK) with sample code and documentation are provided.
 - 1.2. The product supports commercial off the shelf (COTS) client workstations, servers and customer selected archiving system.
 - 1.3. The product is compatible with open architecture industry leading camera manufacturers including but not limited to: Sony, Axis, Panasonic, Bosch
 - 1.4. The product provides an application programming interface (API) for integration of third party software such as video analytics.

II. Scalability / future expansion

1. The product is upgradeable without migration to another platform.
2. The server application should be scalable, i.e. the same application should be able to support 2 or 200 cameras, without additional upgrades or purchases.
3. The product supports unlimited number of motion zones, events, and alarms.
4. The cameras can be replaced without requiring license reactivation.
5. The product supports the ability to add maps.
6. The product supports federation where physical sites are grouped into a logical hierarchy and where it is possible within a hierarchy to access and control cameras specific to the site. It is preferable to be able to federate sites with different versions together.

III. Architecture

1. The product can group cameras in logical group. It must be possible to select one or more groups within the programmed hierarchy and go directly to that group's camera and views.

| | | |
|--|--|--|
| <p>2.It must be possible to use a traditional CCTV keyboard and connect it to the control centre PC to allow full virtual matrix control without the need for PC keyboard and mouse control.</p> <p>3.The server and client application is Microsoft Windows compatible.</p> <p>4.The product supports multicast and unicast transmission.</p> <p>5.The product supports multiple streams from the same camera.</p> | | |
| <p>IV.PTZ Controls</p> <p>1.Pan-tilt-zoom function must be supported by traditional CCTV keyboard such that the PC keyboard and mouse are not required / mandatory for normal pan-tilt-zoom.</p> <p>2.Variable speed and direction pan-tilt-zoom control must be available using the PC mouse by dragging a directional pointer around the video pane. This includes zoom in, zoom out, focus near, focus far and multiple speed pan and tilt operations.</p> <p>3.The control of pan-tilt-zoom must be able to grant rights to the user with the higher user priority and enable immediate control of any pan-tilt-zoom operations where a user with lower priority attempts to take control.</p> | | |
| <p>V.Video Archiving and Retrieval</p> <p>1.The product supports management, distribution and storage of video surveillance data in a centralized and distributed network environment.</p> <p>2.The product supports multiple recording modes and formats:</p> <p>2.1.Recording modes such as: Always Recording, Pre and post motion recording, and scheduled recording.</p> <p>2.2.The product supports video recording in multiple standard compression formats including but not limited to H.264, configured at the camera level.</p> <p>2.3.The product should record audio (if available) that is synchronized with the video</p> <p>3.The product supports internal and external storage devices, including but not limited to servers, NAS / SAN solutions.</p> <p>4.The product provides advanced search functions, including but not limited to time-line search, event search, and motion search.</p> <p>5.The product provides different levels of access privileges at individual and user group levels</p> <p>6.The product provides redundancy features to ensure access to all live and archived data at all times.</p> | | |

VI. Alarm/Event Logging and Management

1. The product provides automatic logging of Alarms and Events.
2. It must be possible to program a motion zone in an audio / video camera's field of view for motion detection.
3. There should be an interface to define "Events" including but not limited to built-in motion detection, third party events, third party video analytics, time of day etc.
 - 3.1. It should be possible to associate "actions" with "events".
 - 3.2. The product provides motion detection with adjustable sensitivity in user defined motion zones.
4. Events should trigger associated alarms.
 - 4.1. The product provides user options to log text descriptions of Event Triggers, Actions, and Alarms.
5. Alarms should be associated with user defined actions. The product supports "multiple conditions trigger one action" or "single condition triggers multiple actions".
6. Ability to set a URL and view webpage for context sensitive information

Client Workstation (Application) Requirements**VII. Live Viewer**

1. The live viewer client application should display live video from cameras connected to the server located in a remote location.
2. The live viewer should:
 - 2.1. Provide a highly intuitive Graphical User Interface (GUI).
 - 2.2. Support two languages: English and French.
 - 2.3. Provide help options to locate a function or feature.
 - 2.4. Must have the capability of displaying live video at 30 FPS and have an adjustable frame rate.
 - 2.5. Display live video at different resolutions.
3. Provides configurable live audio functions, including but not limited to audio ON/OFF, audio synchronized with video and adjustable audio volume.
4. Live viewer software must have synchronous play back mode
5. A record icon / button must be available on the live controls to allow instant recording of the audio / video from any camera

| | | |
|---|--|--|
| <p>6.The operator must have the ability to choose playback layouts including 2x2, 4x4 and various customs layouts;</p> | | |
| <p>VIII.Archive Player</p> <p>1.The product provides multiple playback functions, including but not limited to play, pause, fast forward, rewind, and variable play speed functions.</p> <p>2.The product provides synchronized playback from multiple cameras.</p> <p>2.1.The archive player should have multiple layouts to playback videos from multiple cameras e.g. It should be possible to play 2, 4, or 16 videos synchronously</p> <p>2.2.It should be possible to disable audio during playback.</p> <p>3.The product supports efficient video export functions.</p> <p>3.1.The exported video should be in standard, non-proprietary format readable on computers without the need to install additional software /codec (such as AVI or ASF.)</p> | | |
| <p>IX.User (Client) Management</p> <p>1.The product should provide the following user authentication features:</p> <p>1.1.User ID and Password protection for each client connection to the server application.</p> <p>1.2.Automatic password expiry function.</p> <p>1.3.Encryption of stored Passwords.</p> <p>1.4.Multiple administrator and user levels.</p> <p>2.There must be a capability to control who has access to the software and camera features and to audit any changes. These requirements relate to this.</p> <p>2.1.The proposed solution must provide at a minimum, username and password authentication consistent with the CBSA's standards for Active Directory for Windows®.</p> <p>2.2.The proposed solution must support role-based access control (RBAC) or group-based access control (GBAC) where privileged users can define roles or groups and can assign users to roles or groups.</p> <p>2.3.The proposed solution must allow the assigning of granular permissions to users, groups or roles.</p> <p>2.4.The proposed solution must be comprehensive and efficient in defining user permissions.</p> <p>2.4.1.Privilege to allow or deny ability to change the client view must be present</p> <p>2.5.The proposed solution must provide the administrator the ability to define the functions and tasks that can be performed by different users, groups or roles.</p> <p>2.6.The proposed solution must have an audit capability that can provide a log of user actions including privileged administrator functions.</p> | | |

Solicitation No. - N° de l'invitation
47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000307342

File No. - N° du dossier
hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

| | | |
|--|--|--|
| <p>2.7.Product must be able to record (audit) camera changes; modifications or product changes to an audit file that associates the changes with a user. 2.8.The proposed solution must provide the capability to determine who has access to the camera images. 3.External vendors must have no access to any of the technology or technology components implemented unless explicitly authorized by the CBSA technology authority.</p> | | |
|--|--|--|

Systèmes de gestion vidéo tels que Genetec Security Center ou similaire peut être utilisée.

Tableau 9 - Exigences Storage Server

| Criteria | Compliant / Non compliant | Location in Bid |
|--|---------------------------|-----------------|
| STORAGE FUNCTION REQUIREMENTS: | | |
| 1.The storage server must have a minimum capacity to record 30 days of footage and must have a minimum of 10TB available for video storage. | | |
| 2.The server must provide redundancy features to ensure access to all live and archived data at all times. | | |
| 3.The server must be scalable without migration to another platform. | | |
| 4.The storage system must have an uninterruptible power supply (UPS) able to supply 60 minutes of power during a power outage. | | |
| 5.Video must record at a minimum of eight (8) FPS. | | |
| OS CONTROL FUNCTION REQUIREMENTS: | | |
| 1.The storage server must be built on the Microsoft Windows platform. | | |

Tableau 10 - Gare Affichage d'un Grand

| Criteria | Compliant / Non-compliant | Location in Bid |
|---|---------------------------|-----------------|
| Monitor type – Must be 32 inch LCD or LED monitor | | |
| Monitor resolution – Must have at least a 1920 X 1080 image resolution. | | |
| Workstation – Must be connected to a workstation supporting the recommended specifications for the VMS client software | | |
| Software – Must have the VMS client software installed | | |

Tableau 11 - Gare Affichage Petit

| Criteria | Compliant / Non-compliant | Location in Bid |
|---|---------------------------|-----------------|
| Monitor type – Must be 17" inch LCD or LED monitor | | |
| Monitor resolution – Must have at least a 1280 X 1024 image resolution | | |
| Workstation – Must be connected to a workstation supporting the recommended specifications for the VMS client software | | |
| Software – Must have the VMS client software installed | | |

Tableau 12: Quantités et types de caméras requises

| Item# | | Lens | Mic Required | Location | Specifications (Refer to Table #above) |
|-------|------------------------------------|--------|--------------|--|--|
| 1 | Fixed outdoor | normal | no | Inside the garage Tertiary Fixed outdoor looking to all doors | 5 |
| 2 | Fixed outdoor | normal | no | Secondary Canopy Fixed outdoor looking to trunk of vehicles | 5 Max 12 inches tall |
| 3 | Fixed outdoor | normal | no | Secondary Canopy Fixed outdoor looking to trunk of vehicles | 5 Max 12 inches tall |
| 4 | Fixed Outdoor Cameras (Wide Angle) | normal | no | Primary lane Canopy view to passenger side of vehicle | 7 Max 12 inches tall |
| 5 | PTZ outdoor | normal | no | Corner service building View to staff Parking | 4 |
| 6 | PTZ outdoor | normal | no | Corner service building View to south and PIL area | 4 |
| 7 | Fixed outdoor | normal | no | Primary Canopy camera looking to south traffic | 5 Max 12 inches tall |
| 8 | Fixed Outdoor Cameras (Wide Angle) | normal | no | Primary Canopy looking into truck | 7 Max 12 inches tall |
| 9 | Fixed outdoor PIL | normal | no | PIL Booth camera looking at Driver (car height) | 6 Max 5 inches tall |
| 10 | Fixed indoor | normal | no | Lobby Counter camera looking to counter and vestibule entrance. Camera installation 8-10' from ground. | 2 |
| 11 | Fixed wide angle indoor | wide | no | Cell camera mounted on the ceiling at wall above toilet | 3 |
| 12 | Fixed indoor | normal | no | Detention corridor camera looking to Detention | 2 |

| | | | | | |
|----|-------------------|--------|----|---|------------------------|
| 13 | PTZ outdoor | normal | no | vestibule and detention area general. Camera mounted ceiling at wall. PTZ outdoor light standard view to capture CBSA facility looking south. Camera mounted 25-25' up pole. | 4 |
| 14 | PTZ outdoor | normal | no | PTZ outdoor light standard view to capture CBSA facility looking north. Camera mounted 25-25' up pole. | 4 |
| 15 | Large Monitor | | | Monitor 32" Front counter above millwork mounted on wall mid counter 8' | 10 |
| 16 | Small Monitor | | | Monitor PIL Booth 17" screen surface mounted | 11 |
| 17 | Large Monitor | | | Monitor 32" Wall mounted outside Lan Room 123 8' | 10 |
| 19 | Fixed outdoor PIL | normal | no | PIL Booth camera looking at Driver (truck height) | 6 Max 5 inches tall |

Critères techniques

1. adresse sur un paragraphe par paragraphe l'énoncé des travaux - Annexe "A", en indiquant où dans votre offre vous répondez aux exigences. Si nécessaire, le soumissionnaire doit fournir des renseignements supplémentaires.

2. se conformer à toutes les exigences de l'énoncé des exigences du travail ainsi que toutes les modifications apportées à la demande de soumissions émises avant d'enchérir date de clôture.

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Critères financiers obligatoires

Tous les prix doivent être des prix unitaires fermes en dollars canadiens, Delivery Duty Paid (Lyleton, Coulter et Goodlands, MB), Goods and Services Tax ou la taxe de vente harmonisée en sus des frais de transport, à destination et tous les droits de douane et taxes applicables incluses accise.

Les prix doivent être soumises pour tous les articles énumérés à l'annexe «B» - Fiche de prix.

2. Méthode de sélection

Pour être déclarée recevable, une soumission doit:

- (A) se conformer à toutes les exigences de la demande de soumissions, et
- (B) répondre à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires

Soumissions ne répondant pas (a) et (b) sera déclarée non recevable. La soumission recevable ayant le prix le plus bas évaluée sera recommandée pour attribution d'un contrat (s).

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées pour l'attribution d'un contrat. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le respect des attestations fournies au Canada est assujéti à une vérification par le Canada pendant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution d'un contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire est fausses déclarations, faites sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de l'autorité contractante, des informations supplémentaires seront également rendre la soumission non recevable.

1. Code de conduite - Certifications Certifications requises préalables à l'attribution du contrat

1.1 Les soumissionnaires doivent fournir, avec sa soumission ou peu après, une liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si une telle liste n'a pas été reçu par le moment de l'évaluation des offres est terminé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire d'un délai dans lequel les informations à fournir. Les soumissionnaires doivent présenter la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat, le défaut de fournir une telle liste dans le délai prescrit la soumission sera jugée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander à un soumissionnaire de fournir dûment rempli et signé les formulaires de consentement (consentement à un formulaire de vérification de casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour les personnes ou toutes les cités dans la liste mentionnée ci-dessus dans un délai déterminé. Le défaut de fournir ces formulaires de consentement dans le délai entraîne la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et de fournir le soumissionnaire avec un délai dans lequel pour satisfaire à cette exigence. Le défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de répondre à l'exigence dans le délai prescrit la soumission sera jugée non recevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux - Attestation

Programme de contrats fédéraux - plus de 25000 \$ et moins \$ 200.000

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) ne sont plus admissibles à recevoir des contrats du gouvernement fédéral sur le seuil pour les appels d'offres énoncés dans le gouvernement Règlement sur les marchés. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit à la suite d'un constat de non-conformité par RHDC, ou ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste de sa situation relativement au PCF, comme suit:

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise

(A) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 à temps plein ou à temps partiel, les employés permanents et / ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;

(B) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en emploi, LC 1995, ch. 44;

(C) est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés à plein temps ou à temps partiel, les employés permanents et / ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu numéro d'attestation de RHDC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus;

(D) n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir: _____.

Plus d'informations sur le FCP est disponible sur le site Web de RHDCC.

Signature Date

2. Attestations exigées avec l'offre

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

2.1 Temps de réponse de service

Le soumissionnaire atteste qu'il a la capacité de répondre aux demandes de service de la Couronne dans un délai maximum de six (6) heures. Les soumissionnaires doivent vérifier que plusieurs techniciens de réponse du service sera disponible pour répondre à ces demandes, et que tous les techniciens de service ont obtenu la certification de l'équipement du fabricant proposé.

Signature Date

PARTIE 6 - EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET FINANCIER

1. Exigence de sécurité

a. Avant l'attribution du contrat, les conditions suivantes doivent être remplies:

(A) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué dans la Partie 7 - Clauses du contrat subséquent;

(B) les individus proposés par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des informations classifiées ou protégées, ou à des biens sensibles (s) doit répondre à l'exigence de sécurité comme indiqué dans la Partie 7 - Clauses du contrat subséquent;

(C) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des informations classifiées ou protégées, des biens ou des lieux de travail.

b. Le Canada ne retardera pas l'attribution d'un contrat pour permettre aux soumissionnaires d'obtenir l'autorisation requise.

c. Pour plus d'informations sur les exigences de sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le document «Exigences de sécurité pour les demandes de soumissions de TPSGC - Instructions pour les soumissionnaires» sur la passation des marchés du Ministère site Web Documents uniformisés.

2. Capacité financière

Guide des CCUA A9033T (30/11/2007) Capacité financière

PARTIE 7 - CLAUSES DU CONTRAT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant de la demande de soumissions.

1. Énoncé des travaux

Le travail consiste à fournir et à installer un complet et pleinement opérationnel, audio haute qualité Video Monitoring System (SMA), qui comprend les caméras, logiciels de contrôle vidéo, câblage et un serveur de stockage dans les ports respectifs d'entrée ci-dessus nommé par Janvier 1, 2013.

1.1 Travaux complémentaires

Le responsable de la conception peut, à tout moment avant d'émettre l'avis final d'acceptation des ordres de travail, ou matériaux en sus de celle prévue dans l'énoncé des travaux. L'entrepreneur exécutera les travaux en conformité de ces ordres, suppressions et modifications et selon les mêmes modalités et conditions contenues aux présentes et référencées.

Clauses du guide des CCUA

Date de CCUA Section de référence

Procédures B5007C pour modifications de conception ou travaux supplémentaires 01/11/10

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans les *Clauses gammes* et *Manuel Conditions* publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2030 (2010/01/11), Conditions générales - besoins plus complexes - biens, s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

2.2 Conditions générales supplémentaires

4001 (05/12/08) Matériel Achat ou location, s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

4003 (05/12/08) logiciel sous licence, s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

2.3 Clauses du guide des CCUA

Date de CCUA Section de référence

B1501C équipements électriques 16/06/06

A9068C Règlement du site 25/05/07

3. Durée du contrat

3.1 Période du contrat

La conception du système, la fourniture de tous les équipements associés, l'achèvement de tous les travaux d'installation, les essais et contrat connexe doit être achevé au plus avant le 1er Janvier 2013.

Date de livraison sera de l'essence de tout contrat subséquent. Votre attention est attirée sur l'article 10 des Conditions générales, 2030.

3.2 Instructions d'expédition - livraison à destination

1. Les marchandises seront expédiées à la destination spécifiée aux présentes et DDP Delivered Duty Paid (Lyleton, Coulter, Goodlands, MB) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions à partir d'un fournisseur commercial.

3.3 Inspection et acceptation

Tous les rapports, articles livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat sont soumis à une inspection. Inspection et acceptation seront effectuées par le responsable du projet ou le représentant autorisé à destination.

(A) L'entrepreneur sera tenu de présenter le travail, pour l'acceptation finale, lorsque ces travaux a été conçu, fabriqué, livré et installé sur le site et a passé avec succès tous les tests en stricte conformité avec le cahier des charges et les conditions, et le entrepreneur a exécuté tous les autres travaux et respecter tous les termes et conditions du contrat.

Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas en conformité avec les exigences de l'énoncé de travail et à la satisfaction de l'autorité d'inspection, telle que présentée, l'autorité d'inspection a le droit de le rejeter ou de demander la correction, la semelle frais de l'entrepreneur.

Inspection finale et l'acceptation aura lieu à destination lorsque les marchandises sont livrées / les services rendus, et après toutes les lacunes identifiées par le responsable du projet ou le représentant autorisé sont rectifiées et accepté.

(B) Lors de la vérification de ce qui précède, le chargé de projet par voie de notification écrite adressée au titulaire donc de reconnaître, et cet avis constitue une acceptation finale.

5. Autorités

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Michael McLaughlin

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Logistiques, électriques, de carburant et des Transports Direction - Division HN

Place du Portage Phase III - 7B3,

11, rue Laurier, Gatineau (Qc) K1A 0S5

Téléphone: 819.956.3622

Télécopieur: 819-953-4494

Adresse e-mail: michael.mclaughlin @ pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification du contrat doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de

travaux dépassant ou en dehors du champ d'application du contrat en fonction des demandes verbales ou écrites ou des instructions de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est:

Nom: sera inséré à l'attribution du contrat

Titre: sera inséré à l'attribution du contrat

Organisation: sera inséré à l'attribution du contrat

Adresse: sera inséré à l'attribution du contrat

Téléphone: ____-____-_____

Télécopieur: ____-____-_____

Adresse e-mail: _____

Le chargé de projet est le représentant du ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat et est responsable de toutes les questions concernant le contenu technique des travaux prévus dans le contrat. Questions techniques peuvent être discutées avec le responsable du projet, mais le responsable du projet n'a pas le pouvoir d'autoriser des modifications à la portée de l'ouvrage. Les modifications apportées à l'étendue des travaux ne peut être faite à travers une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable:

Renseignements généraux

Nom: sera inséré à l'attribution du contrat

No de téléphone sera inséré à l'attribution du contrat

No de télécopieur sera inséré à l'attribution du contrat

Adresse e-mail: sera inséré à l'attribution du contrat

Livraison de suivi

Nom: sera inséré à l'attribution du contrat

N ° de téléphone sera inséré à l'attribution du contrat

No de télécopieur sera inséré à l'attribution du contrat

Adresse e-mail: sera inséré à l'attribution du contrat

6. Paiement

6.1 Base de paiement

En contrepartie de l'entrepreneur remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme en dollars canadiens, tel que spécifié à l'annexe «B». Les frais de transport à destination, tous les droits de douane et des taxes d'accise sont inclus, tandis que les produits et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus, s'il ya lieu.

6.2 Limite de prix

Guide des CCUA C6000C (2007/05/25) Limite de prix

6.3 Clauses du guide des CCUA

Date de CCUA Section de référence

A9117C T1204 - Demande directe du ministère client 30/11/07

Voyage et frais de séjour C4001C 11/01/10

L'entrepreneur sera remboursé pour les frais autorisés de déplacement et de séjour raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, conformément à la directive sur les voyages du Conseil national mixte (annexes B, C et D; autres dispositions faisant référence à «voyageurs» plutôt puis «employés»). Aucune indemnité ne sera accordée pour les bénéfices et / ou les frais généraux administratifs. Tous les paiements sont assujettis à une vérification gouvernementale.

<http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/travel-voyage/index-eng.php>

6.4 Méthode de paiement - paiements d'étape

Le Canada versera des paiements d'étape conformément au calendrier des étapes détaillé dans le contrat et les dispositions de paiement du contrat si:

(A) une demande précise et complète de paiement en utilisant PWGSC-TPSGC 1111, Demande de paiement et tout autre document exigé par le contrat ont été présentés conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;

(B) toutes les attestations figurant sur le formulaire PWGSC-TPSGC 1111 ont été signées par les représentants autorisés;

(C) tous les travaux associés à l'étape et le cas échéant toute requis livrable a été achevée et acceptée par le Canada.

Le calendrier des étapes pour lesquelles les paiements seront effectués en conformité avec le contrat est comme suit:

N ° Milestone Description / livrable de vente

1 Conception Système, livraison du matériel, documentations relatives, coûts d'installation et d'essai (y compris déplacement et de subsistance) 80% (retenue moins 10%)

2 Formation sur site (y compris déplacement et de subsistance) et des manuels 20% (retenue moins 10%)

3 Il peut donc fonctionner sans interruption et pour un minimum de (14) quatorze jours calendaires avant la livraison finale, l'acceptation et la libération du paiement retenue de 10%.
Finale retenue de 10%

7. Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par:

(A) une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé;

(B) une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs et les frais de voyage et de séjour.

2. Les factures doivent être répartis comme suit:

(A) L'original et une (1) copie doit être envoyée à l'adresse indiquée à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

(B) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé «Responsables» du contrat.

8. Certifications

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et sous réserve de vérification par le Canada pendant la durée du contrat. Si l'entrepreneur ne se conforme pas à une certification ou si on constate que les attestations qu'il a l'entrepreneur avec sa soumission de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada a le droit,

conformément à la disposition par défaut du contrat, de résilier le contrat pour défaut de paiement.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi les relations entre les parties seront déterminées par les lois en vigueur en Ontario.

10. De priorité des documents

S'il ya une divergence entre le libellé des textes qui apparaissent sur la liste, le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus sur la liste.

- (A) des Statuts;
- (B) les conditions générales 2030 (2010/01/11);
- (C) Conditions générales supplémentaires 4001 (2010/01/11) Matériel Achat, location et maintenance
- (D) les Conditions générales supplémentaires 4003 (2010/01/11) logiciel sous licence
- (E) l'annexe A, Énoncé des travaux (SOW);
- (F) l'annexe B, Base de paiement;
- (H) la soumission de l'entrepreneur datée du _____ (date de la soumission)

11. L'équipement électrotechnique

Tout le matériel électrique fourni en vertu du contrat doit être certifié ou approuvé pour utilisation en conformité avec le Code canadien de l'électricité, partie 1, avant la livraison, par un organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes.

12. Assurance

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance est nécessaire pour s'acquitter de ses obligations en vertu du contrat et pour assurer la conformité avec la législation applicable. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à ses propres frais et pour son propre bénéfice et de protection. Il ne libère pas l'entrepreneur de sa responsabilité ou de réduire en vertu du contrat.

13. Divulcation de renseignements

L'entrepreneur doit garder confidentiel et ne sera pas publier ou de réutiliser, publier, divulguer ou rendre disponible à un tiers des renseignements de base ou de premier plan concernant les dessins de sites et manuels, sauf dans la mesure nécessaire pour effectuer les travaux en vertu du contrat, auquel cas l'entrepreneur doit imposer la même obligation de confidentialité à toute personne à qui les renseignements sont communiqués.

ANNEXE «A»

Énoncé des exigences techniques

SECTION 1 - Audio Système de surveillance vidéo

Objectif

Fourniture et installation d'un système de surveillance audio-vidéo au Lyleton, Coulter et Goodland, les ports d'entrée du Manitoba.

Fond

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est en train de reconstruire le Lyleton, Coulter et Goodland, les ports d'entrée du Manitoba. La couverture de l'ensemble des installations est nécessaire, y compris le renforcement du voyageur, bâtiment tertiaire, voies d'inspection primaire, aire d'inspection secondaire, et autres espaces extérieurs autour du site. Afin d'améliorer la santé et la sécurité des employés, un système de surveillance audio-vidéo seront achetés et installés dans tous ces domaines opérationnels.

Portée

Le travail consiste à fournir et à installer un complet et pleinement opérationnel, audio haute qualité Video Monitoring System (SMA), qui comprend les caméras, logiciels de contrôle vidéo, câblage et un serveur de stockage dans les ports respectifs d'entrée ci-dessus nommé par Janvier 1, 2013.

Tâches

-
1. Fournir et installer un système fonctionnel en conformité avec les directives d'installation de chaque fabricant spécifique, ou non toutes les pièces nécessaires, composants, systèmes, logiciels ou accessoires sont indiqués dans les documents du projet.
 2. Installation, le raccordement, la programmation et la vérification de tous les appareils neufs, conformément aux exigences techniques et opérationnelles de l'ASFC.
 3. Les services de médias audiovisuels doivent respecter ou dépasser toutes les spécifications et les critères énoncés dans le cahier des charges.
 4. Quinze (15) caméras doivent être fournis et installés dans les zones de travail indiquées dans le cahier des charges. Les caméras doivent être conformes aux tableaux 1-7 du cahier des charges.
 5. Chacun des emplacements suivants doivent être équipés d'un moniteur HD à écran plat large ordinateur monté sur le mur ou au plafond comme indiqué avec le matériel qui permet au moniteur de basculer et pivoter conformément aux tableaux 10 à 11 du document de spécification.
 - 5.1) Un 32 "moniteur au comptoir de service situé dans le bâtiment du voyageur, monté au plafond;
 - 5.2) Un moniteur de 17 "dans la LIP situé dans le bâtiment du voyageur, surface de comptoir monté;
 - 5.3) Un 32 "moniteur en dehors de la salle de LAN situé dans le bâtiment du voyageur, fixé au mur;
 7. Un minimum de 15 "au maximum 17" tout-en-un PC doit être fourni et installé dans la LIP qui est attaché au renforcement du voyageur. Le PC ne doit pas interférer avec l'espace de travail de l'officier et peut nécessiter un bras qui permet au PC d'incliner, pivoter, et le télescope.
 8. Chacun des emplacements suivants doivent être équipés d'un PC, contrôleur / manette pour faire fonctionner les caméras PTZ, et d'une alimentation sans coupure (UPS) qui fournit un minimum de 60 minutes de protection contre les surtensions et alimentation:
 - 8.1. Le poste de travail situé dans le bâtiment du voyageur
 - 8.2 Le LIP attaché à la construction du voyageur
- Storage Server
9. Un serveur de stockage (s) doit être fourni et installé.

9,1. Le serveur de stockage (s) doit être conforme au tableau 9 du cahier des charges.

9,2. Le serveur de stockage fourni (s) doit répondre aux spécifications recommandées par Milestone Systems pour assurer une performance optimale pour 15 caméras.

9,3. Le serveur de stockage (s) doivent être placés dans une armoire métallique verrouillée qui répond aux normes de sécurité ASFC et contient une unité de conditionnement d'air pour contrôler la température.

Réseau, câblage et câblage

10. Tous les câbles pour connecter des périphériques réseau (ordinateurs, caméras IP, commutateurs PoE, etc) doit être CAT-6.

11. Tout interrupteur inter-(construction de bâtiments) sera câblage câble à fibre optique qui offre les meilleures performances réseau et permet l'expansion du système en fonction des besoins.

12. Entrepreneur doit fournir tout le matériel lié à la connectivité par fibre optique.

13. La fourniture et l'installation du câblage nécessaire, y compris le câble électrique basse tension où source voulue et à tous les équipements électriques désignée doit être rempli par l'entrepreneur.

14. Conduit et boîtes de jonction électriques seront fournis et installés par l'entrepreneur général et sont en place.

15. Le réseau doit être optimisé pour fournir de haute qualité, lisses, des images vidéo claires sur le serveur et les stations de surveillance.

Logiciel de contrôle vidéo

17. Les services de médias audiovisuels doivent utiliser la version la plus récente de Milestone XProtect Corporate selon le tableau Tsor 8: Logiciel de contrôle vidéo Spécifications du document. L'entrepreneur fournira le code de licence de logiciel pour Milestone XProtect Corporate. L'entrepreneur doit fournir 15 Milestone XProtect canaux de caméra d'entreprise.

Formation

18. Jusqu'à trois (3) sessions d'une journée de formation doivent être fournis dans les ports d'entrée nommés ci-dessus en utilisant les services de médias audiovisuels installés dans le mois

suivant l'installation et l'acceptation du système complet ou tel que requis par les utilisateurs du site.

19. La formation doit être certifiée par la société dans le respect de leur formation de fonctionnement.

20. L'utilisateur et la documentation de formation doit être spécifique à chaque public cible (super-utilisateurs et les utilisateurs réguliers) et doit fournir des descriptions fonctionnelles pour chaque composant.

21. La formation doit prévoir sur le site client (s). Il aura lieu pendant les jours de semaine, huit heures-17 heures. L'entrepreneur doit communiquer avec l'ASFC d'établir un programme d'entraînement avant les sessions de formation.

22. Des sessions de formation doit:

- 1) Soyez formation assistée par ordinateur;
- 2) Avez-enseignement en classe et une formation pratique fournie.
- 3) Être personnalisés pour répondre aux exigences spécifiques de nos clients à chaque public cible.
- 4) Soyez filmé pour l'utilisation de l'ASFC une fois rempli.

23. Documentation de formation doit être disponible pour tous les stagiaires en anglais et en français.

24. Elle fournira les moyens de formation, nécessaires pour les sessions de formation.

Livrables

25. A la clôture du projet, l'entrepreneur fournira les opérations de copie durs et mous et de maintenance (O & M) Manuels pour chaque système prévu en vertu du présent contrat. Cela inclut les données pour chaque type de produit et offre des séquences de fonctionnement, à la fois automatique et manuel.

26. Les manuels doivent inclure l'adresse et le numéro de téléphone de l'entrepreneur avec les coordonnées des services d'urgence.

27. Le manuel d'utilisation comprend tous recommandés par le fabricant exigences de maintenance des équipements, avec une description complète de toutes les procédures de maintenance nécessaires sur tous les équipements installés, y compris les intervalles de temps (utilisation de l'heure), l'inspection requise, maintenance périodique, le diagnostic des pannes et de réparation / remplacement de pièces / composants.

28. Guide d'installation, la documentation du système, la structure du système et les informations de configuration doivent être mis à la disposition de l'ASFC.

29. Le fonctionnement du système doivent être mis à la disposition de l'ASFC.

30. Documentation utilisateur définit clairement les procédures pour tous les processus.

31. La documentation peut être copié et distribué au sein de l'ASFC sans restriction.

32. Toute la documentation est disponible en anglais et en français.

33. L'entrepreneur doit fournir une déclaration écrite précisant garantie matérielle de chaque fabricant et garantie du logiciel. La garantie écrite doit couvrir tous les composants du système. La garantie écrite est de décrire, en détail, la politique de garantie pour chaque fabricant.

34. Test de rapport de vérification conformément au paragraphe 16, les essais de vérification de la conformité.

35. Toute la documentation et du matériel de formation fourni (copie hard et soft) doit être créé à l'aide de la suite de produits Microsoft.

Entretien

36. Le fournisseur de services doit fournir un contact 24/7 en cas de panne ou de soutien.

37. Le fournisseur de service doit avoir un technicien certifié disponible 24/7 pour la maintenance en cas de défaillance du système ou composant.

38. Le fournisseur de services doit avoir un temps de réponse de 6 heures ou moins pour un technicien ou un sous-traitant préautorisé pour être sur place en cas de défaillance du système ou composant.

39. Le fournisseur de services doit réparer et retourner la pièce défectueuse remplacée dans les quinze jours (15).

Contraintes

40. L'entrepreneur doit se conformer aux exigences de l'ASFC pour l'installation de l'infrastructure de câblage audio / vidéo, réseau et l'alimentation.

41. L'entrepreneur doit fournir des connaissances, des matériaux, des outils, des équipements et des services à installer l'équipement, les appareils et les composants nécessaires pour une complète exploitation système audio / vidéo.

42. Le pouvoir adjudicateur aura la responsabilité d'organiser une visite des lieux obligatoire avant de soumettre des propositions

43. L'ASFC restrictions de sécurité exigent que tous les mises à jour système sera installé sur le site à l'aide d'un disque compact. Mises à jour système via Internet sont strictement interdites.

Essais de vérification de conformité

44. L'entrepreneur doit effectuer des tests de vérification de la conformité avec le responsable du projet, avant la livraison finale et l'acceptation du système. L'entrepreneur doit fournir du personnel, du matériel, des instruments et d'autres fournitures pour effectuer le test. Le test de conformité doit démontrer que l'installation des composants SMA fonction et se conformer aux attentes de projet technique et les spécifications.

45. Tous les points d'entrée aux emplacements des radars doivent être enregistrées séparément (caméra câblage direct à des supports de stockage sur site) à la fois dans la nuit et le jour pour un minimum de deux (2) minutes chacune.

46. Toutes les exigences physiques et fonctionnelles du système doit être démontrée peut fonctionner.

47. L'entrepreneur va enregistrer le numéro de série de chaque composant, le nom du fabricant avec le numéro de modèle complet et l'adresse IP (le cas échéant), et de présenter une liste dactylographiée avec le rapport de vérification des tests.

48. Positionnement de la caméra et les performances sont à la satisfaction de l'ASFC.

Table 1: Quantités et types de caméras requises

Photo # type de lentille Spécifications Mic emplacement obligatoires (Reportez-vous au tableau ci-dessus #)

- 1 Fixe aucune extérieure normale intérieur du garage en plein air fixe tertiaire recherche à tous les portes 5
- 2 Fixe extérieure normale sans Canopy secondaire fixe extérieur à la recherche de coffre des véhicules 5 Max 12 pouces de hauteur
- 3 Fixe extérieure normale sans Canopy secondaire fixe extérieur à la recherche de coffre des véhicules 5 Max 12 pouces de hauteur
- 4 Télésiège caméras en plein air (Grand angle) pas de vue normale primaire Canopy voie à côté passager du véhicule 7 12 pouces de hauteur maxi
- PTZ 5 Extérieur normale non Vue d'angle bâtiment de service à 4 Parking du personnel
- 6 PTZ extérieure normale non Vue d'angle bâtiment de service au sud et la zone 4 PIL
- 7 fixé extérieure normale sans caméra Canopy primaire à la recherche de trafic sud 5 Max 12 pouces de hauteur
- 8 fixes Caméras en plein air (Grand angle) normale ne Canopy primaire à la recherche dans le camion 7 12 pouces de hauteur maxi
- 9 fixé PIL extérieure normale sans caméra Booth PIL regardant pilote (hauteur de la cabine) 6 Max 5 pouces de hauteur
- 10 fixé à l'intérieur pas de caméra normale Lobby contre la recherche de compteur et l'entrée vestibule. 8-10 Installation de la caméra »à partir du sol. 2
- 11 fixe grand angle large à l'intérieur pas de caméra portable fixé au plafond au mur au-dessus wc 3
- 12 fixée à l'intérieur du corridor normale aucune caméra de détention à la recherche de vestibule détention et générale de la zone de détention. Caméra montée au plafond au mur. 2
- 13 PTZ extérieure normale sans vue sur l'extérieur PTZ standard de lumière pour capturer établissement de l'ASFC regardant vers le sud. Caméra montée 25-25 «pôle vers le haut. 4
- 14 PTZ extérieure normale sans vue sur l'extérieur PTZ standard de lumière pour capturer établissement de l'ASFC vers le nord. Caméra montée 25-25 «pôle vers le haut. 4
- 19 fixé PIL en plein air normale sans caméra Booth PIL regardant pilote (hauteur camion) 6 Max 5 pouces de hauteur.

**ANNEXE «B»
BASE DE TARIFICATION**

Tous les prix doivent être fermes, en dollars canadiens, Delivery Duty Paid (Lyleton, MB). Biens et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus alors que les frais de transport à destination et tous les droits applicables personnalisés et des taxes d'accise sont inclus, le cas échéant.

Partie 3 de référence, Section IV - 1.2 Base de prix de cette DP pour plus de détails.

Lyleton, MB Port de Lot Prix Ferme d'Entrée

- 1.2.1 Conception et tout matériel connexe \$ _____
- 1.2.2 Coût d'installation et d'essai (voyage et séjour exclue) _____ \$
- 1.2.3 Frais de voyage et de séjour (formation exclue) * \$ _____

* Travelling nécessaire? OUI / NON

* Nombre de personnes? _____

* Nombre de jours? _____

1.2.4 La formation sur site, y compris déplacement et de subsistance \$

1.2.5 Documentation _____ \$

1. Dessins: _____ \$

2. Manuels d'exploitation et d'entretien et autres documentations techniques: _____ \$

VALEUR TOTALE FINANCIÈRE:

Des taux horaires fermes

Installation d'urgence et le coût des tests

- 1) catégorie de travail 1
- 2) La catégorie Travail 2 (le cas échéant)
- 3) Catégorie Travail 3 (le cas échéant)
- 4) Si applicable

Solicitation No. - N° de l'invitation

47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000307342

File No. - N° du dossier

hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Tous les prix doivent être fermes, en dollars canadiens, Delivery Duty Paid (Coulter, MB). Biens et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus alors que les frais de transport à destination et tous les droits applicables personnalisés et des taxes d'accise sont inclus, le cas échéant.

Partie 3 de référence, Section IV - 1.2 Base de prix de cette DP pour plus de détails.

Coulter, MB Port de Lot Prix Ferme d'Entrée

1.2.1 Conception et tout matériel connexe \$ _____

1.2.2 Coût d'installation et d'essai (voyage et séjour exclue) _____ \$

1.2.3 Frais de voyage et de séjour (formation exclue) * \$ _____

* Travelling nécessaire? OUI / NON

* Nombre de personnes? _____

* Nombre de jours? _____

1.2.4 La formation sur site, y compris déplacement et de subsistance \$

1.2.5 Documentation _____ \$

1. Dessins: _____ \$

2. Manuels d'exploitation et d'entretien et autres documentations techniques: _____ \$

VALEUR TOTALE FINANCIÈRE:

Des taux horaires fermes

Installation d'urgence et le coût des tests

1) catégorie de travail 1

2) La catégorie Travail 2 (le cas échéant)

3) Catégorie Travail 3 (le cas échéant)

4) Si applicable

Tous les prix doivent être fermes, en dollars canadiens, Delivery Duty Paid (Goodlands MB). Biens et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus alors que les frais de

Solicitation No. - N° de l'invitation

47005-137342/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000307342

File No. - N° du dossier

hn33447005-137342

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

transport à destination et tous les droits applicables personnalisés et des taxes d'accise sont inclus, le cas échéant.

Partie 3 de référence, Section IV - 1.2 Base de prix de cette DP pour plus de détails.

Goodlands, MB Port de Lot Prix Ferme d'Entrée

1.2.1 Conception et tout matériel connexe \$ _____

1.2.2 Coût d'installation et d'essai (voyage et séjour exclue) _____ \$

1.2.3 Frais de voyage et de séjour (formation exclue) * \$ _____

* Travelling nécessaire? OUI / NON

* Nombre de personnes? _____

* Nombre de jours? _____

1.2.4 La formation sur site, y compris déplacement et de subsistance \$

1.2.5 Documentation _____ \$

1. Dessins: _____ \$

2. Manuels d'exploitation et d'entretien et autres documentations techniques: _____ \$

VALEUR TOTALE FINANCIÈRE:

Des taux horaires fermes

Installation d'urgence et le coût des tests

1) catégorie de travail 1

2) La catégorie Travail 2 (le cas échéant)

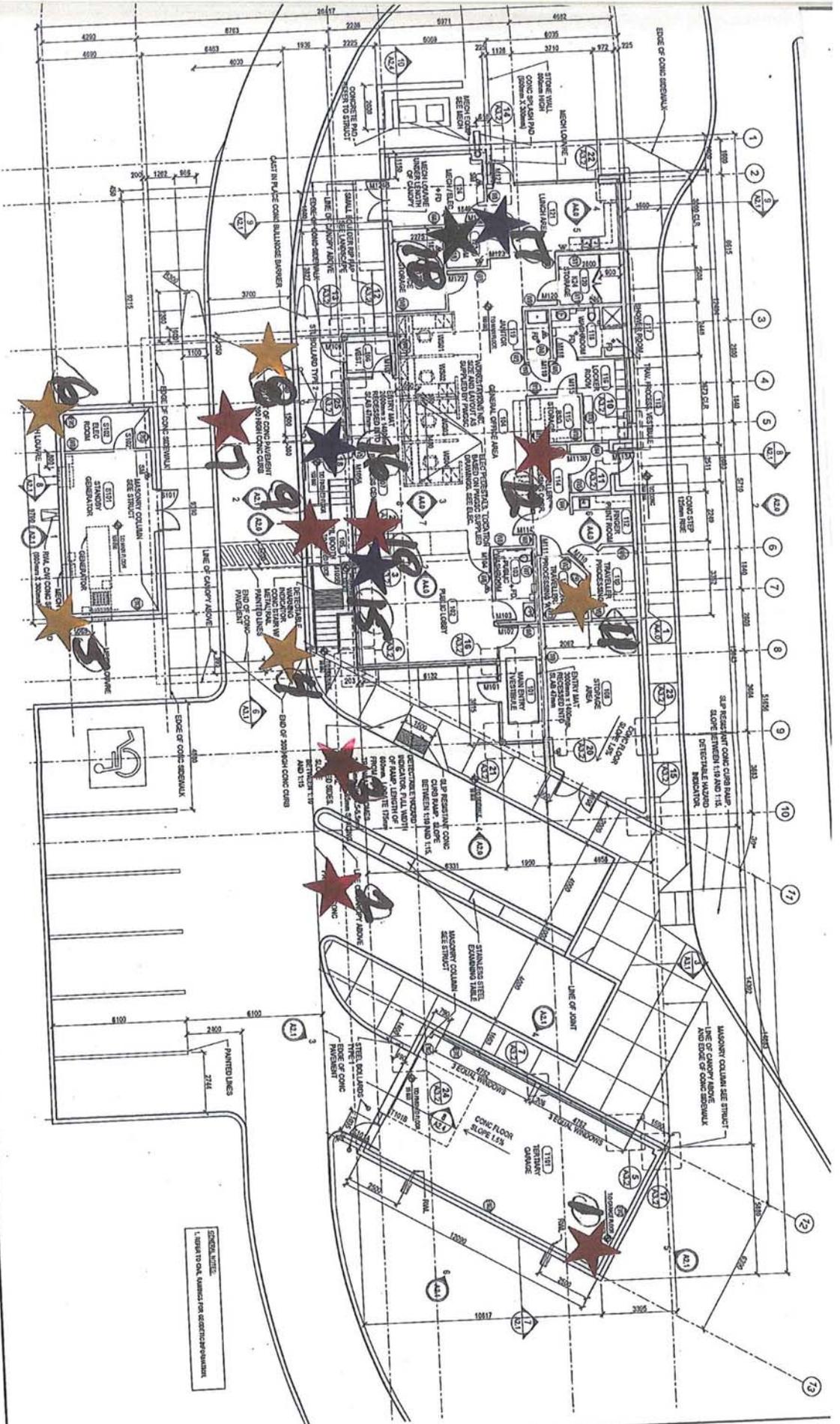
3) Catégorie Travail 3 (le cas échéant)

4) Si applicable

★ PTZ Outdoor/Indoor
★ Stationary Fixed
★ Smeared
★ Monitor



FLOOR PLAN
1:100



SPECIAL NOTES:
1. REFER TO O.K. NUMBER FOR DESCRIPTION OF WORK.

| | |
|---------------------|----------|
| Project | 101 |
| Client | CE |
| Architect | CE |
| Structural Engineer | CE |
| Scale | 1:100 |
| Date | 10/10/10 |
| Sheet No. | F1 |

Camera's

- 1 Tertiary Fixed outdoor looking to all doors Camera
- 2 Secondary Canopy Fixed outdoor looking to trunk of vehicle Camera
- 3 Secondary Canopy Fixed outdoor looking to trunk of vehicle Camera
- 4 PTZ outdoor Primary Lane Canopy view to passenger side of vehicle Camera
- 5 PTZ outdoor Corner Service Building view to Staff Parking Camera
- 6 PTZ outdoor Corner Service Building view to South and PIL area Camera
- 7 Primary Canopy Fixed outdoor looking to south traffic Camera
- 8 PTZ Outdoor Primary Canopy looking into truck Camera
- 9 PIL Booth Fixed Outdoor looking at driver Camera located at both levels of the booth Commercial and Traffic (2)
- 10 Lobby Counter Fixed Indoor looking to counter and vestibule entrance Camera installation 8-10' from ground
- 11 PTZ indoor detention cell camera mounted ceiling at wall above toilet
- 12 Detention Corridor Fixed indoor looking to Detention vestibule and detention area general Camera mounted ceiling at wall
- 13 PTZ outdoor light standard view to capture CBSA facility looking south Camera mounted 20-25' up pole
- 14 PTZ outdoor light standard view to capture CBSA facility looking north Camera mounted 20-25' up pole
- 15 Monitor 32" Front counter above millwork mounted on wall mid counter 8'
- 16 Monitor PIL Booth 17" screen surface mounted
- 17 Monitor 32" Wall mounted outside Lan Room 123 8'
- 18 Server: Termination LAN Room 123 Directly across from door on back wall.